



Estimation du coût de la vie pour les expatriés au Koweït

© DG Trésor

Juillet 2019

Le Koweït a connu une inflation dynamique sur la décennie 2009-2018 (+3,2% en moyenne). Toutefois, l'inflation a décéléré à partir de 2016 pour atteindre un plancher en 2018 (+0,7%), à la faveur notamment de la baisse des prix des loyers. Les frais de scolarité, santé et les dépenses alimentaires sont restés élevés, en particulier pour les expatriés. L'inflation devrait reprendre en 2019, dans une fourchette entre +1% et +2,5%, du fait de la reprise attendue de la hausse des loyers de l'immobilier résidentiel. Pays sans taxes à la consommation, le Koweït envisage l'introduction d'une TVA (5%) en 2022 ainsi que des taxes spécifiques sur les boissons sucrées et le tabac.

Inflation

L'inflation atteindrait +1% à +2,5% en 2019, après +0,7% en 2018

+1% à +2,5%

(fourchette prévisionnelle en 2019 de NBK et du FMI)

Historiquement dynamique, l'inflation a ralenti à partir de 2016 dans le contexte de la baisse des prix des hydrocarbures. Elle s'est établie à **+0,7%** en 2018 (contre +1,5% en 2017 et +3,5% en 2016), grâce notamment à la baisse des prix de l'immobilier et de l'alimentation. Hors alimentation et logement, le niveau d'inflation s'est établi à +1,9%, tiré par la hausse des prix du tabac (+11,5%) et des services culturels et de loisir (+4,2%).

En 2019, le FMI anticipe une accélération de l'inflation à **+2,5%**, en raison du rebond du prix des loyers dans le secteur de l'immobilier résidentiel. Toutefois, la *National Bank of Kuwait* (NBK), la 1^{ère} banque commerciale koweïtienne, table sur une hausse plus modérée de **+1%** cette année.

Source : FMI, NBK, Central Statistical Bureau

Immobilier

Les loyers baissent légèrement mais demeurent à des niveaux élevés

2 000 € à 3 000 €

(loyer mensuel pour un logement meublé avec 3 chambres)

Après une forte hausse en 2016 (+6,1%), le coût du logement (loyer) a diminué en 2017 (-0,4%) puis en 2018 (-1,1%). Cette tendance s'explique par la baisse relative du nombre d'expatriés (environ -5% sur une population globale de 3,0 millions de personnes) dans un contexte économique moins favorable sur cette période et de la volonté des pouvoirs publics de confier plus d'emplois, notamment dans le secteur privé, à des Koweïtiens (politique de « koweïtisation »). Toutefois, les loyers dans les quartiers recherchés par les expatriés européens (ex : Bneid El Gar, Jabriya, Mishref, Salmiya, Salwa, Shaab) restent élevés (entre 2000€ et 3000€ pour un appartement semi-meublé de 3 chambres). Le loyer constitue en moyenne 33% des dépenses mensuelles d'un ménage au Koweït.

Source : Central Statistical Bureau, Ministère de la Justice, KFH

Education

Les frais d'inscriptions du Lycée Français du Koweït (LFK) sont dans la moyenne des établissements internationaux

10 550 €

(frais d'écologie en terminal au Lycée Français du Koweït)

Les frais de scolarité au lycée Français du Koweït pour l'année scolaire 2019/2020 varient de 5 765 € en maternelle, 8 900 € en primaire, 9 700 € au collège à 10 550 € au lycée, auxquels il faut ajouter 290 € de frais d'inscription. De nombreux établissements britanniques et américains proposent des prix équivalents ou parfois plus élevés (jusqu'à 15 000 € par an au niveau lycée).

Source : LFK



Dépenses courantes

Les postes de dépenses les plus importants sont l'alimentation, les vêtements et les frais médicaux

0,25 € / L
(coût du litre d'essence)

Un dîner dans un restaurant d'hôtel international à Kuwait City atteint en moyenne 60€ par personne, contre 20€ à 30€ dans les restaurants classiques. Des prix très abordables sont pratiqués dans certains restaurants locaux ou de restauration rapide (exemple : le menu « Big Mac » coûte 6€). Au supermarché, les prix peuvent doubler par rapport à la France en ce qui concerne les biens alimentaires importés (fromage, poisson), mais le panier moyen de produits plus locaux achetés dans un supermarché Carrefour s'établit à moins de 20€. A noter, l'alcool et le porc sont totalement interdits à la vente. Les prix des vêtements sont entre 20% et 50% supérieurs à ceux pratiqués en Europe pour les grandes marques (Lacoste, Diesel, Ralph Lauren) mais plusieurs périodes de soldes sont organisées tout au long de l'année. Le coût du transport terrestre est relativement faible s'agissant du taxi (moyenne à 6€ par trajet) ou du bus (0,5€). Un véhicule est nécessaire et s'acquiert majoritairement sur le marché de l'occasion, où toutes les marques existent. Toutefois, les automobiles asiatiques dominent (exemple : un SUV Nissan « X-Trail » de moins de 2 ans et moins de 30 000 km se négocie environ 11 000€, un Volkswagen « Touareg » équivalent moins de 15000€). L'essence est bon marché (0,25 € / L), tout comme l'eau et l'électricité, encore largement subventionnées (respectivement 1,3 € / m³ et 0,015 € / kWh). L'électronique est également moins chère qu'en Europe (ex : un iPhone XS coûte environ 900€). Peu chers dans le public pour une qualité de prestation non-garantie, les frais médicaux dans les hôpitaux privés sont en moyenne très élevés. Une consultation chez un médecin généraliste coûte près de 60 €.

Source : SE du Koweït

Salaires

Le Koweït propose des salaires élevés pour les expatriés

105 000 €
(salaire annuel moyen des expatriés vivant au Koweït)

Selon l'étude *HSBC Expat Explorer Survey 2017*, le Koweït affichait un salaire annuel moyen des expatriés occidentaux de 105 000€, devant Riyad (100 K€) et Mascate (97 K€) et derrière Abu Dhabi (109 K€), Doha (112 K€) et Dubaï (118 K€). Cependant, les dépenses incompressibles (logement, alimentation) étant moins élevées qu'à Doha ou Dubaï, le reste à vivre et donc la capacité d'épargne sont importants.

Source : HSBC

Taux de change

Le taux de change du dinar koweïtien est le plus élevé au monde

1 KWD = 2,91 EUR
(au 01/07/2019)

Le dinar koweïtien (KWD) est indexé sur un panier de devises internationales (principalement le dollar américain), et peu exposé au risque de change, notamment grâce au coussin des réserves de la Banque centrale (représentant 8 mois d'importations de biens et services). Les expatriés français sont surtout exposés aux fluctuations du taux euro/dollar (1 EUR = 0,34 KWD).

Source : Central Bank of Kuwait

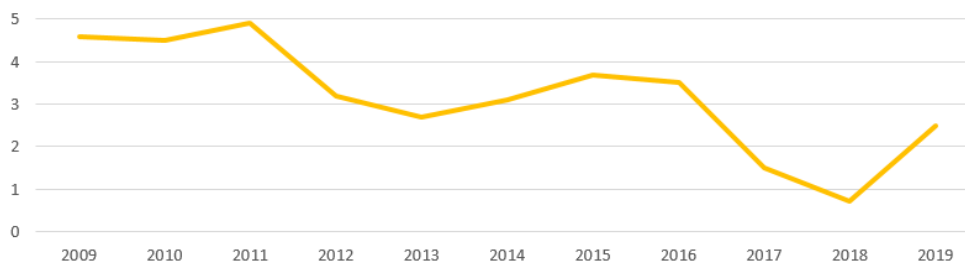
Fiscalité

Une fiscalité de la consommation en gestation

5%
(taux de la future TVA)

Malgré l'objectif affiché de diversification des ressources fiscales, l'introduction d'une TVA au taux de 5%, initialement prévue au 1^{er} janvier 2010, a été reportée à 2021 ou 2022. Des droits d'accises sur le tabac et les boissons sucrés pourraient voir le jour en 2020.


Annexe n°1
Evolution historique de l'inflation (2009-2019p)
+3,2 %

 (inflation moyenne au cours
 des 10 dernières années)


Source : FMI

Annexe n°2
Kuwait Consumer Price Index (postes principaux)
+0,7%

(inflation moyenne en 2018)

Poste	Poids indiciel (en %)	2018 (en %)
Immobilier, eau et électricité	33,2	-1,1
Alimentation	16,7	0,1
Biens ménagers	11,4	2,0
Vêtements	8,0	-0,4
Transport	7,5	1,4
Education	4,2	1,4
Communication	4,0	3,6
Total	100	0,7

Source : Central Statistical Bureau

Annexe n°3
Loyers mensuels moyens meublés estimés dans les quartiers où vivent la plupart des expatriés français (€)
2 900 €

 (loyer mensuel pour un
 logement meublé avec
 3 chambres à Salmiya)

	Apt. 2 chambres	Apt. 3 chambres
Bneid El Gar	2 200	2 800
Jabriya	1 700	2 000
Mishref	2 100	3 100
Salmiya	2 000	2 900
Shaab	2 000	3 000
Salwa	1 600	2 200

Source : KFH, SE du Koweït

Copyright

 Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique du Koweït (adresser les demandes à koweit@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique du Koweït

Adresse : Ambassade de France au Koweït, Tour Al Hamra, étage 40 rue Al Shuhada, Sharq, Bloc 8, 15308 KOWEIT KOWEÏT

 Rédigé par : Charles Derrac
 Revu par : Arnaud Boulanger

Version originelle de juillet 2019